intertek
Total Quality. Assured.

POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES D'INTERTEK

UNE APPROCHE ÉTHIQUE ET DURABLE DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Juillet 2026

intertek.com



1. Introduction et objectif

Chez Intertek, le développement durable est au cœur de notre raison d'être : rendre le monde meilleur et plus sûr en donnant vie à la Qualité, à la Sécurité durablement.

La présente Politique d'Achats Responsables traduit notre engagement en faveur de pratiques d'achat durables qui soutiennent la responsabilité sociale, les principes éthiques et l'approvisionnement responsable, tout en réduisant notre impact environnemental et en renforçant la confiance de nos parties prenantes.

2. Champ d'application

Cette politique s'applique à toutes les activités d'achats réalisées par les collaborateurs, prestataires et toute personne agissant pour le compte d'Intertek dans l'ensemble de nos implantations et couvre :

- les achats directs et indirects de biens et de services ;
- l'ensemble des départements, divisions, filiales et coentreprises dans lesquelles Intertek exerce un contrôle ;
- tous les fournisseurs, sous-traitants et prestataires de services à travers le monde.

Tous les collaborateurs impliqués dans les achats doivent connaître et appliquer cette politique dans leurs prises de décision.

Nous attendons également de nos fournisseurs, sous-traitants et prestataires qu'ils adhèrent à notre engagement de « Travailler de la bonne façon » (Doing Business the Right Way) et respectent le Code de Conduite des Fournisseurs d'Intertek.

3. Notre engagement

Nous reconnaissons que nos décisions d'achat ont des impacts significatifs sur l'environnement, la société et l'économie.

Notre objectif est d'acheter des biens, des services et des prestations offrant le meilleur équilibre entre qualité, performance, fiabilité et maîtrise des coûts, tout en limitant les impacts environnementaux et sociaux négatifs. À ce titre, nous nous engageons à intégrer les principes du développement durable dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement et de nos processus d'achats en :

- réduisant notre empreinte environnementale grâce à des pratiques d'approvisionnement responsables ;
- promouvant le respect des droits humains et des pratiques de travail éthiques conformément au Code d'Éthique d'Intertek ;
- collaborant avec des fournisseurs qui partagent nos valeurs de transparence, de responsabilité et de bonne gouvernance.

À travers cette politique, nous privilégions les fournisseurs qui :

- définissent et publient des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre fondés sur la science et alignés sur l'objectif de limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C ;
- démontrent leur engagement en faveur des droits humains et de pratiques de travail responsables ;
- appliquent des standards élevés en termes d'intégrité, de transparence et de conformité.

4. Principes d'achats alignés sur les critères ESG

Nos décisions d'achat reposent sur des critères ESG suivants :

Responsabilité environnementale

Afin de réduire notre impact environnemental, nous prenons en compte :

- les produits à faible empreinte carbone, économes en énergie et conçus selon les principes de l'économie circulaire ;
- l'utilisation de matériaux recyclés, recyclables ou issus de sources durables ;
- les fournisseurs qui mesurent et réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre, leur consommation d'eau et leur production de déchets conformément aux référentiels internationaux reconnus.

Responsabilité sociale

Nous veillons au respect des droits fondamentaux et des conditions de travail en :

- interdisant toute forme d'esclavage moderne, de travail forcé, de travail des enfants ou de traite des êtres humains ;
- promouvant des conditions de travail sûres, équitables et inclusives ;
- favorisant, lorsque cela est possible, la diversité des fournisseurs ainsi que le recours aux entreprises locales et aux PME.

Gouvernance éthique

Nous garantissons l'intégrité et la transparence de nos pratiques d'achats en :

- exigeant le respect du Code de Conduite des Fournisseurs d'Intertek ;
- appliquant strictement les règles de lutte contre la corruption, les conflits d'intérêts et toute forme de pratique contraire à l'éthique ;
- réalisant des évaluations des risques ESG ;
- assurant des processus d'achats équitables, transparents et concurrentiels.

5. Mise en œuvre de la politique

- Les collaborateurs impliqués dans les achats bénéficient de formations aux achats responsables ;
- Les critères de durabilité sont intégrés aux appels d'offres, aux contrats et aux évaluations fournisseurs ;
- Les évaluations et audits fournisseurs intègrent les performances environnementales et sociales ;
- Nous accompagnons les fournisseurs dans l'amélioration continue de leurs pratiques ESG lorsque cela est nécessaire.

Des indicateurs de performance et objectifs de suivi seront progressivement renforcés afin de mesurer les progrès réalisés.

6. Gouvernance, supervision et responsabilités

Afin d'assurer la bonne application de cette politique, des responsabilités claires sont définies à chaque niveau de l'organisation.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration d'Intertek définit la vision, les valeurs et la stratégie du Groupe. Il approuve la présente politique et veille à ce qu'elle soutienne les objectifs stratégiques et de durabilité de l'entreprise.

Certaines responsabilités sont exercées directement par le Conseil d'administration, tandis que d'autres sont déléguées à des comités spécialisés. Le Comité Exécutif, sous la direction du Directeur Général (Chief Executive Officer), assure la gestion quotidienne du Groupe et la mise en œuvre de sa stratégie.

Le Conseil d'administration approuve la Politique d'Achats Responsables d'Intertek et en supervise la mise en œuvre afin de s'assurer de son alignement avec les orientations stratégiques et les objectifs de développement durable du Groupe.

Comités de pilotage Net Zero et Beyond Net Zero

Présidés par le Directeur Général du Groupe, ces comités définissent les orientations stratégiques, suivent les performances, analysent les évolutions réglementaires et veillent à l'alignement des actions avec nos objectifs ESG. Ils assurent également la révision périodique de cette politique.

Senior Management

Les managers collaborent avec les fonctions achats afin d'intégrer pleinement les priorités ESG dans les décisions de sourcing et d'approvisionnement.

Collaborateurs impliqués dans les achats

Ils sont responsables de l'application des critères ESG lors de la sélection des fournisseurs, de la contractualisation et de l'évaluation des performances. Ils veillent également au respect du Code de Conduite Fournisseurs et des exigences ESG associées.

Fournisseurs

Les fournisseurs doivent respecter cette politique, participer aux évaluations demandées et contribuer activement à l'amélioration continue de leurs performances en matière de développement durable.

7. Nos objectifs

- Obtenir l'adhésion de 100 % des nouveaux fournisseurs au Code de Conduite des Fournisseurs lors de leur référencement ;
- Réaliser une revue annuelle des fournisseurs stratégiques afin de vérifier leur alignement avec nos valeurs et nos exigences de développement durable ;
- Travailler avec nos fournisseurs afin que 70 % d'entre eux, en valeur d'achats, disposent d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre validés par la Science Based Targets initiative (SBTi) d'ici 2027 ;
- Former les collaborateurs impliqués dans les achats afin d'intégrer systématiquement les principes ESG dans leurs décisions.

8. Nos attentes vis-à-vis des fournisseurs

Le respect du Code de Conduite des Fournisseurs d'Intertek constitue une condition essentielle pour travailler avec Intertek. Ce Code définit les exigences minimales du Groupe en matière d'environnement, de droits humains, de conditions de travail et d'intégrité des affaires.

Les fournisseurs doivent :

- accepter formellement le Code de Conduite des Fournisseurs d'Intertek ;
- ou démontrer que leurs propres règles de conduite respectent des exigences équivalentes et s'appliquent à leurs sous-traitants et fournisseurs.

Toute violation avérée ou suspectée doit être signalée via la plateforme confidentielle d'alerte d'Intertek (www.intertekhotline.com).

Lorsqu'un fournisseur est identifié comme non conforme aux exigences du Code de Conduite des Fournisseurs, Intertek privilégie une démarche d'amélioration et travaille avec celui-ci à la mise en place d'un plan d'actions correctives. Si, malgré cet accompagnement, le fournisseur demeure non conforme ou refuse de mettre en œuvre les actions d'amélioration requises, Intertek se réserve le droit de réexaminer les conditions contractuelles et de prendre les mesures appropriées.

Nous attendons de tous nos fournisseurs, sous-traitants et partenaires commerciaux qu'ils appliquent des standards élevés en matière d'éthique, de responsabilité environnementale et sociale, en cohérence avec les valeurs d'Intertek. Ces exigences s'appliquent à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement.

9. Nos engagements envers nos fournisseurs

Les collaborateurs d'Intertek doivent gérer les relations fournisseurs conformément à notre principe de « Travailler de la bonne façon ».

Cela implique notamment de :

- traiter les fournisseurs de manière équitable et cohérente ;
- communiquer de façon claire et transparente ;
- agir avec professionnalisme et intégrité ;
- réagir rapidement à tout comportement inapproprié ;
- appliquer aux fournisseurs les mêmes standards élevés que ceux que nous nous imposons.

Intertek accorde la plus grande importance à l'éthique et à l'intégrité dans les relations avec ses fournisseurs. Tout comportement contraire à ces principes, qu'il implique un collaborateur Intertek ou un fournisseur, doit être signalé sans délai. Les collaborateurs comme les fournisseurs peuvent effectuer un signalement via le portail Éthique et Intégrité d'Intertek, accessible sur l'intranet du Groupe ou à l'adresse www.intertekhotline.com.

10. Identification des risques liés au développement durable de notre chaîne d'approvisionnement

Intertek a réalisé une évaluation des principaux risques potentiels. Ces risques ont été analysés puis mis en correspondance avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies afin de renforcer notre approche en matière d'achats responsables. Bien que l'ensemble des ODD constitue un cadre de référence pertinent pour l'évaluation des risques fournisseurs, Intertek a choisi, dans cette nouvelle étape de sa démarche, de concentrer ses efforts sur trois objectifs prioritaires ainsi que sur les domaines de risque associés :

ODD 7 : Énergie propre et d'un coût abordable

Consommation d'énergie, efficacité énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre, transition vers les énergies renouvelables.

ODD 8 : Travail décent et croissance économique

Éthique des affaires, gestion responsable de la chaine d'approvisionnement, environnement de travail inclusif, droits humains, santé et sécurité au travail, inclusion sociale.

ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Gestion et prévention des risques climatiques.

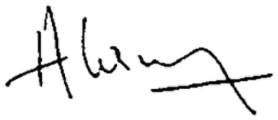
Bien que ces risques ne soient pas considérés comme matériels à l'échelle du Groupe, Intertek s'engage à les surveiller et à les intégrer dans ses plans d'actions de réduction des risques.

11. Révision de la politique

La Politique d'Achats Responsables d'Intertek fait l'objet d'une revue au minimum annuelle afin de garantir sa pertinence et sa conformité aux évolutions législatives, réglementaires, normatives et stratégiques.

Toute question, demande de clarification ou suggestion relative à cette politique peut être adressée via « Ask a Question » disponible sur l'intranet Intertek, dans la rubrique Legal & Compliance.

Approuvée par le Directeur Général d'Intertek Group plc.

Nom : André Lacroix **Signature :**  **Date:** 13 Juillet 2026